

COURRIER ARRIVÉ LE
08 DEC. 2025

MAIRIE DE St ALBAN de ROCHE

MAIRIE de ST ALBAN DE ROCHE
M Christophe LAVILLE
Maire
14 rue de la roche
38080 ST ALBAN DE ROCHE

Villefontaine, le 28 novembre 2025

Objet : Avis de la CCI Nord Isère sur la modification n°2 du PLU de la commune de St Alban de Roche

Monsieur le Maire,

La CCI Nord Isère a bien pris connaissance de la modification simplifiée n°2 du PLU de votre commune.

Un point retient notre attention : l'autorisation « d'équipements clos et couverts de sport et loisirs » en zone Ui est risquée car elle peut conduire à une mutation des activités productives vers ces activités, dans des proportions non souhaitées.

Aussi, la CCI Nord Isère n'est pas favorable à ce projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Christophe CARRON
Président

